

**Pro-Tec G 220 foam cleaner spray, Art. No. 55-645-370**

Version: 2.0

Date de révision 22.05.2015

Date d'impression 01.06.2015

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : Pro-Tec G 220 foam cleaner spray, Art. No. 55-645-370

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Nettoyant pour l'application professionnelle dans l'industrie et le commerce

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Wintersteiger AG  
A-4910 Ried im Innkreis, Dimmelstraße 9  
Tel. +43 (0) 7752 919-0, Fax: +43 (0) 7752 919-52  
E-Mail: sports@wintersteiger.at

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

INRS : Tél. d'urgence : 01 45 42 59 59 INRS / ORFILA.  
Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°6362) :  
+33 (0)3 83 32 36 36.

**SECTION 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Aérosols, Catégorie 1	H222: Aérosol extrêmement inflammable. H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque des lésions oculaires graves.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

**Pro-Tec G 220 foam cleaner spray, Art. No. 55-645-370**

Version: 2.0

Date de révision 22.05.2015

Date d'impression 01.06.2015

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.  
**Prévention:**  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**Intervention:**  
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
**Stockage:**  
P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.  
**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 9043-30-5 Isotridecanol, éthoxylé

Réglementation sur les Détergents CE 907/2006 : Hydrocarbures aliphatiques 15 % ou plus mais moins de 30 %

2.3 Autres dangers

**Pro-Tec G 220 foam cleaner spray, Art. No. 55-645-370**

Version: 2.0

Date de révision 22.05.2015

Date d'impression 01.06.2015

L'information nécessaire est contenue dans cette fiche de données de sécurité.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1 Substances**

Non applicable

**3.2 Mélanges**

Nature chimique : Nettoyant neutre se composant d'une solution aqueuse de tensio-actifs anioniques et nonioniques.

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Propane	74-98-6 200-827-9 01-2119486944-21	Flam. Gas 1; H220  Press. Gas Liquefied gas; H280  Note U (Table 3.1)	>= 2,5 - < 10
Isobutane	75-28-5 200-857-2 01-2119485395-27	Flam. Gas 1; H220  Press. Gas Compr. Gas; H280  Note U (Table 3.1) Note C	>= 2,5 - < 10
Isotridecanol, éthoxylé	9043-30-5	Acute Tox. 4; H302  Eye Dam. 1; H318	>= 3 - < 5

**Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :**

Butane	106-97-8 203-448-7 01-2119474691-32	Flam. Gas 1; H220  Press. Gas Liquefied gas; H280  Note U (Table 3.1) Note C	>= 2,5 - < 10
--------	---	--	---------------

**Pro-Tec G 220 foam cleaner spray, Art. No. 55-645-370**

Version: 2.0

Date de révision 22.05.2015

Date d'impression 01.06.2015

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.  
Pour le texte complet des Notes mentionnées dans cette section, voir chapitre 16.

**SECTION 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : Appeler un médecin si des symptômes apparaissent.
- En cas d'inhalation : Porter à l'air frais.  
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau.  
Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.
- En cas de contact avec les yeux : Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 mn à l'eau courante propre.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un médecin.  
Garder tranquille.  
Ne PAS faire vomir.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Un incendie peut dégager:  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Monoxyde de carbone

**Pro-Tec G 220 foam cleaner spray, Art. No. 55-645-370**

Version: 2.0

Date de révision 22.05.2015

Date d'impression 01.06.2015

**5.3 Conseils aux pompiers**

- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
- Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Précautions individuelles : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Enlever toute source d'ignition.  
Ne pas respirer les vapeurs.  
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
Prévenir les autorités compétentes en cas de pénétration dans les égouts, dans l'environnement aquatique ou dans le sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

- Méthodes de nettoyage : Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Voir chapitre 8 et 13

**SECTION 7: Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**Pro-Tec G 220 foam cleaner spray, Art. No. 55-645-370**

Version: 2.0

Date de révision 22.05.2015

Date d'impression 01.06.2015

Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.  
Ne pas percer ou brûler même après usage.  
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.  
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.  
Conserver hors de la portée des enfants.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

**7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.  
Se conformer aux réglementations pour l'eau.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.  
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.  
Conserver à l'écart de la chaleur.

Précautions pour le stockage en commun : Incompatible avec des agents oxydants.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Nettoyant pour l'application professionnelle dans l'industrie et le commerce

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Butane	106-97-8	VME	800 ppm 1.900 mg/m <sup>3</sup>	2005-02-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	normal: Valeurs limites indicatives			

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Pro-Tec G 220 foam cleaner spray, Art. No. 55-645-370**

Version: 2.0

Date de révision 22.05.2015

Date d'impression 01.06.2015

**Mesures d'ordre technique**

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

**Équipement de protection individuelle**

- Protection respiratoire : Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.  
Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
- Protection des mains : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales
- Protection de la peau et du corps : vêtement de protection
- Mesures de protection : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Suivre le protocole de protection de la peau.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

- Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
Prévenir les autorités compétentes en cas de pénétration dans les égouts, dans l'environnement aquatique ou dans le sol.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Aspect : aérosol
- Couleur : blanc
- Odeur : aromatique
- Point d'éclair : < 1 °C
- Température d'inflammation : 470 °C
- Limite d'explosivité, inférieure : 0,7 %(V)
- Limite d'explosivité, supérieure : 15 %(V)

**Pro-Tec G 220 foam cleaner spray, Art. No. 55-645-370**

Version: 2.0

Date de révision 22.05.2015

Date d'impression 01.06.2015

pH : 9,8  
à 1.000 g/L  
20 °C

Point/intervalle d'ébullition : 100 °C  
Méthode: DIN 51751

Pression de vapeur : 23 hPa  
à 20 °C  
L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

Densité : 1,04 g/cm<sup>3</sup>  
à 20 °C  
Méthode: DIN 51757

Hydrosolubilité : partiellement soluble

**9.2 Autres informations**

Explosibilité : Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

**SECTION 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

Pas de dangers particuliers à signaler.

**10.2 Stabilité chimique**

Ce produit est chimiquement stable.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Pas de décomposition en utilisation conforme.

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Oxydants



**Pro-Tec G 220 foam cleaner spray, Art. No. 55-645-370**

Version: 2.0

Date de révision 22.05.2015

Date d'impression 01.06.2015

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Risque de décomposition. : En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Monoxyde de carbone  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
Fumée

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Irritation de la peau : Un contact prolongé ou répété avec la peau affecte le processus naturel d'hydratation grasse de la peau et entraîne le dessèchement de la peau.  
Peut irriter les yeux et la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Irritation des yeux : Des projections de liquides dans l'oeil peuvent provoquer des irritations et entraîner des dommages réversibles.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Sensibilisation : Ces informations ne sont pas disponibles.

**Cancérogénicité**

Remarques : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

**Information supplémentaire**

: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

**SECTION 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

**Pro-Tec G 220 foam cleaner spray, Art. No. 55-645-370**

Version: 2.0

Date de révision 22.05.2015

Date d'impression 01.06.2015

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité : Donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Bioaccumulation : Donnée non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

Mobilité : Donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**12.6 Autres effets néfastes**

Information écologique supplémentaire : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Eliminer conformément aux réglementations locales.  
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.  
ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

Emballages : L'énoncé des risques et des mesures de précaution décrits sur les étiquettes s'applique aussi à tous les résidus qui restent dans le conteneur.  
ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

Emballages contaminés : Eliminer conformément aux réglementations locales.

Code des déchets : 160504 gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

**Pro-Tec G 220 foam cleaner spray, Art. No. 55-645-370**

Version: 2.0

Date de révision 22.05.2015

Date d'impression 01.06.2015

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**ADR**

Numéro ONU : 1950  
Nom d'expédition des Nations unies : AÉROSOLS  
Classe(s) de danger pour le transport : 2  
Code de classification : 5F  
Quantité limitée emballage intérieur : 1,00 L  
Quantité maximale : 30,00 KG  
Étiquettes : 2.1  
Code de restriction en tunnels : (D)  
Dangereux pour l'environnement : non

**IATA**

Numéro ONU : 1950  
Description des marchandises : Aerosols, inflammable  
Classe : 2.1  
Étiquettes : 2.1

**IATA\_C**

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 203  
Instruction d'emballage (LQ) : Y203  
Quantité maximale : 150,00 KG  
Dangereux pour l'environnement : non

**IATA\_P**

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 203  
Instruction d'emballage (LQ) : Y203  
Quantité maximale : 75,00 KG  
Dangereux pour l'environnement : non

**IMDG**

Numéro ONU : 1950  
Description des marchandises : AEROSOLS  
Classe : 2.1  
Étiquettes : 2.1  
No EMS Numéro 1 : F-D

**Pro-Tec G 220 foam cleaner spray, Art. No. 55-645-370**

Version: 2.0

Date de révision 22.05.2015

Date d'impression 01.06.2015

No EMS Numéro 2 : S-U  
Polluant marin : non  
**Shaded from sources of heat.**  
**"IMDG-Code segregation group not applicable".**

**RID**

Numéro ONU : 1950  
Description des marchandises : AÉROSOLS  
Classe(s) de danger pour le transport : 2  
Code de classification : 5F  
Numéro d'identification du danger : 23  
Étiquettes : 2.1  
Quantité limitée emballage intérieur : 1,00 L  
Quantité maximale : 30,00 KG  
  
Dangereux pour l'environnement : non

**SECTION 15: Informations réglementaires**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : : Non applicable  
  
Autres réglementations : Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.  
Les mises-en-oeuvre régionales ou nationales du SGH peuvent ne pas intégrer toutes les classes de risque ni toutes les catégories.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

**SECTION 16: Autres informations**

**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.**

**Pro-Tec G 220 foam cleaner spray, Art. No. 55-645-370**

Version: 2.0

Date de révision 22.05.2015

Date d'impression 01.06.2015

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.

**Texte complet des Notes citées au chapitre 3**

Note C	Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.
Note U (Table 3.1)	Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme «gaz sous pression» dans l'un des groupes suivants: "gaz comprimé", "gaz liquéfié", "gaz liquéfié réfrigéré" ou "gaz dissous". L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est emballé et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas.

**Information supplémentaire**

Les informations données ont été établies sur la base de nos connaissances et de nos expériences à la date de publication de ce document et sont valables pour le produit dans son état de livraison. Les propriétés du produit ne sont pas garanties. La distribution de cette fiche de données de sécurité ne libère pas le destinataire de ses propres responsabilités à suivre la réglementation appropriée concernant ce produit.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006